



AGORA AUTO-ECOLE

25 rue de la Chapelle-sur-Erdre

44300 Nantes

Par délégation Association Sécurité Routière 44

1 rue de Benelux 44 300 Nantes 02 28 34 58 79

INSCRIPTION : Stage de Réduction de période Probatoire Stage volontaire référencé dans l'art. L-223-1 du Code de la Route

DATE DU STAGE : .. / .. / 2019

1 rue du Benelux Nantes 25 rue de la Chapelle-sur-Erdre Nantes St NAZAIRE

Nom : Prénom(s) :

Date et Lieu de naissance : .. / .. / A

Adresse :

Code postal et Ville :

Tel :(obligatoire) : E-mail :

N° Permis : Date : / / Par :

.....
1^{er} permis depuis 01/01/2019 dans les catégories A1, A2, B1, ou B

Permis traditionnel entre 6 mois et 1 an date d'obtention (Réduction de 1 an de période probatoire)

Permis avec conduite accompagnée entre 6 mois et 1 an date d'obtention (Réduction de 6 mois de période probatoire)

Les documents et le règlement sont à faire parvenir à AGORA Auto-école avec la fiche d'inscription

Un règlement de 154 euros à l'ordre d'AGORA Auto-Ecole

Copie Permis de Conduire et Carte Identité

Horaires des Stages : 8h30-12h15 & 13h30-16h45 :

- Le stage ne peut être validé par la préfecture que si les conditions règlementaires sont réunies, à savoir : le délai entre 6 mois et 1 an d'obtention d'un premier permis. Le stage permet de réduire de 6 mois à 1 an le délai de période probatoire.
- Je déclare n'avoir eu au jour de mon inscription et dans les délais de 6 mois à 1 an de la date de mon permis n'avoir eu aucune perte de point(s), ni d'invalidation ou annulation de permis.
- En cas d'absence au stage, de désistement non signalé au moins 3jrs ouvrables avant le stage, le prix de la formation reste dû.
- Conformément aux conventions et décrets régissant ce stage : Le stage a une durée obligatoire de 7 heures sur 1 jour, tout candidat ne respectant par le règlement intérieur qu'il devra signer, les horaires sans justificatif pourra 1 : Etre exclu du stage sans remboursement - 2 Voir son attestation de stage non validée.
- Tout retard non justifié pendant le stage ou comportement agressif envers les animateurs entraîne l'annulation de l'inscription au stage. Aucun remboursement ou arrangement de quelque sorte ne pourra avoir lieu.
- Accepte le règlement intérieur
- Tout chèque (sans provision, en opposition...) un forfait de 50 € supplémentaire sera appliqué pour frais de rejet.
- Le stagiaire accepte que son n° téléphone ou adresse mail pourra être utilisé par dans le cadre d'informations ou conseils, changement législatif.
- Le stage est encadré par la réglementation il doit y avoir entre 3 et 12 participants, si le nombre minimum n'est pas atteint le stage sera reporté à une autre date.

Je déclare avoir pris connaissance du document complet : (mention lu et approuvé)

Fait à Nantes le .. / .. / 2019 Signature